

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT  
DE LA SOMME

Séance du 16 décembre 2022

| NOMBRE DE MEMBRES |                                     |
|-------------------|-------------------------------------|
| En exercice       | Qui ont pris part à la délibération |
| 51                | 14                                  |

| Objet de la délibération   |
|--|
| FINANCES<br>Lancement de la consultation pour document commun touristique et demande de subvention |
| Référence  |
| 5_20221216_1.1.1   |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 12/12/2022             |

| Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a> |
|---|
| 19/12/2022  |

L'année deux mille vingt-deux, le seize décembre à 12 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 12 décembre 2022. Cette séance s'est déroulée, dans l'Amphithéâtre Jean CAVAILLES – Espace Dewailly à Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : MM. RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, GEST, CAPELLE, WATELAIN, STOTER, THUILLIER

Excusés ayant donné procuration :

M. DECLE a donné pouvoir à Mme DELÉTRÉ  
Mme VERRIER a donné pouvoir à M. RIFFLART  
M. DEBART a donné pouvoir à M. GEST  
Mme THIEBAUT a donné pouvoir à M. CAPELLE  
Mme Anna-Maria LEMAIRE a donné pouvoir à M. WATELAIN  
M. DESFOSSES a donné pouvoir à M. STOTER  
M. PETIT a donné pouvoir à M. THUILLIER

Excusés, absents : Mme FOURÉ, MM. MERCUZOT, SAVREUX, FOUCAULT, SAVARIEGO, DARRAGON, THÉVENIAUD, Mme RODINGER, RENAUX, DESSEAUX, Mme PINON, DUFOUR, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, BOCQUILLON, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme LEMAIRE, Mme CARON-DECROIX, CLIQUET, Mme DE WAZIERS, BOHIN, LENGLET, NOBLESSE, MAGNIER, DURIEUX, Mme HIVER, DINOUARD, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN

A été nommée secrétaire de séance : Mme DELÉTRÉ



L'idée qui a émergé lors des débats en Commissions Tourisme, est d'élaborer un document de promotion mettant en avant la spécificité vernienne du territoire. Ainsi, ce serait « Jules verne » lui-même qui pourrait être le guide et le narrateur de ce document de présentation des richesses touristiques du Pôle métropolitain. Cette idée permet de raccrocher le projet à l'une des spécificités principales du territoire et de donner envie de parcourir le territoire de manière plus décalée ou ludique.

Le budget estimé pour la réalisation de ce document (impression à 12 000 exemplaires) est de 31 000 € TTC. Ce montant inclus la création de contenus rédigés, la création graphique et la mise en page.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical :

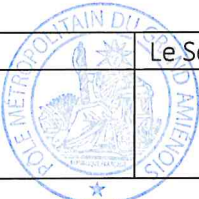
- D'autoriser le Président à lancer le marché à procédure adaptée (MAPA) pour sélectionner le prestataire qui sera en capacité de réaliser ce document ;
- D'autoriser le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT (Appel à projets Hauts-de-France 2022) pour l'opération suivante « Création d'un document de promotion en commun pour les 8 Offices de Tourisme du Grand Amiénois » ayant un coût estimé à 25 833 € HT (31 000 € TTC) à hauteur de 13 000 €, soit 50,32 % du montant HT estimé ;
- D'Autoriser le Président à signer les documents nécessaires au dépôt de la demande de subvention, sur la base du budget prévisionnel détaillé ci-dessus.

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé du Président  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Autorise le Président à lancer le marché à procédure adaptée (MAPA) pour sélectionner le prestataire qui sera en capacité de réaliser un document de promotion touristique ;
- Autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FNADT (Appel à projets Hauts-de-France 2022) pour l'opération suivante « Création d'un document de promotion en commun pour les 8 Offices de Tourisme du Grand Amiénois » ayant un coût estimé à 25 833 € HT (31 000 € TTC) à hauteur de 13 000 €, soit 50,32 % du montant HT estimé ;
- Autorise le Président à signer les documents nécessaires au dépôt de la demande de subvention, sur la base du budget prévisionnel détaillé ci-dessus.

Fait et délibéré le 16 décembre 2022  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

|   |  |
|---|--|
| Le Président  | Le Secrétaire de séance  |
|  |  |
| Pascal RIFFLART   |  |





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois**

**Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes**

### Paramètre de la transaction :

|   |   |
|---|---|
| Type de transaction :                   | Transmission d'actes  |
| Nature de l'acte :                      | Délibérations   |
| Numéro de l'acte :                      | 5_20221216_111  |
| Date de la décision :                   | 2022-12-16 00:00:00+01  |
| Objet :                                 | Finances : Lancement de la consultation pour document commun touristique et demande de subvention |
| Documents papiers complémentaires :     | NON   |
| Classification matières/sous-matières : | 1.1.1 - marchés sur appel d'offres  |
| Identifiant unique :                    | 080-200082063-20221216-5_20221216_111-DE  |
| URL d'archivage :                       | Non définie   |
| Notification :                          | Non notifiée  |

### Fichier contenus dans l'archive :

| Fichier  | Type de fichier | Taille du fichier |
|--|-----------------|-------------------|
| Nom métier :   |                 |                   |
| 080-200082063-20221216-5_20221216_111-DE-1-1_0.xml       | text/xml        | 972               |
| Nom original :   |                 |                   |
| D__lib5_document commun tourisme.pdf                     | application/pdf | 51360             |
| Nom métier :   |                 |                   |
| 99_DE-080-200082063-20221216-5_20221216_111-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 51360             |

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                           | Message  |
|----------------------------|--------------------------------|--|
| En attente d'être postée   | 16 décembre 2022 à 15h40min56s | Dépôt dans un état d'attente   |
| Posté                      | 16 décembre 2022 à 15h41min01s | La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin |
| En attente de transmission | 16 décembre 2022 à 15h41min01s | Accepté par le TdT : validation OK   |
| Transmis                   | 16 décembre 2022 à 15h48min12s | Transmis au MI   |
| Acquittement reçu          | 16 décembre 2022 à 15h53min26s | Reçu par le MI le 2022-12-16   |